

**XIX. Marie-Victoire EIMAR de JABRUN (1741-1836) et Barthélemy, Robert de NOGARET (1727-1794).**

Marie-Victoire EIMAR de JABRUN naquit à Marvejols le 4 octobre 1741 et y décéda le 16 mars 1836, dans la maison de la *Chalsade*, où elle vécut les dernières années de sa vie, chez son neveu Augustin. Elle était l'une des quatorze filles du receveur Pierre EIMAR de JABRUN et de Louise de CASTANIER.

Elle se maria à la chapelle Sainte-Claire de la *Dalbade* à Toulouse le 17 août 1761 à Barthélemy, Robert de NOGARET, avocat au Parlement de Toulouse, conseiller à la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Ce dernier naquit à Saint-Laurent d'Olt (Aveyron) le 13 octobre 1727 et y décéda le 20 avril 1794. La vie commune du ménage dura peu... Tous deux se rendirent célèbres par leur incompatibilité qui alla jusqu'au tribunal. Pierre EIMAR de JABRUN, Jacques-Dominique d'EIMAR, organisèrent la défense de leur fille et sœur. Sous la plume de Madeleine de PAILLERETS-ESTORGES, nous lisons dans ses mémoires sur la famille, à propos du ménage NOGARET: «*Dans les salons de Millau, on prenait le parti de Monsieur, alors qu'à Marvejols, on prenait celui de Madame...*»...

Le foyer accueillit néanmoins un fils: Pierre, Barthélemy, qui suit au chapitre suivant.

Il revint au mérite d'Augustin et Sophie d'EIMAR de JABRUN d'avoir recueilli chez eux les tantes célibataires, au nombre de trois, ainsi que Marie-Victoire, dans leur maison de la *Chalsade*.

Si les lettres de Barthélemy, Robert sont assez ombrageuses et critiques, celles de Marie-Victoire sont marquées tout à la fois aux coins de l'esprit et de l'ingénuité.



Mme Barthélemy-Robert de NOGARET, née Marie-Victoire EIMAR de JABRUN (1741-1836)  
Huile sur toile, vers 1760.

En voici un aperçu de la teneur:

1762 : De Saint-Laurent d'Olt le 24 février 1762, Lettre de M.de NOGARET père à Pierre EIMAR de JABRUN (1703-1782) à propos des égarements de son fils Barthélemy, Robert à l'égard de sa femme. Lettre emplie de douleur et d'égard pour l'honorable famille EIMAR de JABRUN.

1762 : De Chanac, le 11 juillet 1762, Lettre de Barthélemy, Robert de NOGARET à sa femme. La lettre cultive la correction et la distance à la fois à l'égard de la jeune accouchée... *«Adieu, encore un coup, je vous donne le bonjour»...*

1762 : Témoignages en faveur de Mme EIMAR de NOGARET de MM. RICARD et BRASSALIÈRES contre M. de NOGARET.

1764 : De Marvejols le 12 janvier 1764, Lettre du Frère GAUTHIER, de l'Ordre des Frères prêcheurs, conseillant la séparation du jeune ménage EIMAR/ de NOGARET.

1762 : Mémoire en défense de Mme de NOGARET, née Marie-Victoire EIMAR de JABRUN, rédigée de la main de son père, Pierre EIMAR de JABRUN.

1766 : *«Mémoire pour Dame Victoire EIMAR de NOGARET, demanderesse en séparation et suppliante, contre Messire Barthélemy, Robert de NOGARET son mari avocat en Parlement, demandeur et défendeur»*. Mémoire rédigé de la main de son frère Jacques-Dominique, Marie d'EIMAR, alors âgé de 18 ans.

1766 : Importante liasse portant *«Instruction contenant griefs pour Dame Victoire AYMAR de NOGARET appelante, contre Messire Barthélemy, Robert de NOGARET, son mary, avocat en Parlement et contre Noble Pierre AYMAR de JABRUN, son père»*.

1766: Du 4 mai, lettre de M. BLANQUET de Chanac, écrite à la hâte à Madame Marie-Victoire d'EIMAR de NOGARET, donnant avis sur les conséquences de la séparation de sa séparation d'avec M. de NOGARET, son mari. Suivent deux notes relatives au même sujet.

1766 : De Marvejols le 6 juillet 1766, Lettre de Pierre EIMAR de JABRUN à sa fille Marie-Victoire EIMAR de NOGARET, en résidence au couvent Sainte-Claire de la Dalbade à Toulouse. Lettre sur le suite de sa séparation avec M. de NOGARET.

1767 : De Paris le 15 juin 1767, Lettre du chevalier Dominique de BLANQUET de ROUVILLE à sa cousine, Marie-Victoire EIMAR de NOGARET, à propos de la vocation de sa sœur Sophie, prête à entrer à l'Union chrétienne de Mende.

1770 : Lettre de Sophie EIMAR de JABRUN à sa sœur Marie-Victoire EIMAR de NOGARET.

1768 : De Mende le 30 avril 1768, Lettre de M. l'abbé de ROUVILLE à sa cousine, Marie-Victoire EIMAR de NOGARET. Nouvelles de famille.

1771 : De Toulouse le 24 août 1771, Lettre de M. de NOGARET à Madame de NOGARET à Marvejols:

*«Madame,*

*Vous vouliez un arrêt, je viens de l'obtenir. Il vous condamne à vous munir dans tout le courant du mois après la signification de M. votre père à me paier la somme de vingt et*

*cinq mille livres sauf solutions et paiemens. J'ay dépensé six à sept mille livres pour parvenir au remboursement d'un capital qu'il m'auroit été fort aisé de me procurer si je n'avois pas voulu uzer de ménagement envers M. de JABRUN. Les dépens ont été compensés; et l'expédition de l'arrêt est à votre charge; voiez si vous et M. votre père voulez épargner à mon fils cette dépense, sinon je seray forcé de le faire expédier; je souhette, Madame, que vous vous rendiez enfin à votre devoir et qu'il ne soit plus question d'aucune discussion entre nous, j'espère qu'après avoir mûrement réfléchi sur les conséquences d'un divorce qui n'a déjà été que trop long vous ouvriez les yeux à la conscience et vous obéirez aux lois divines et humaines et aux tribunaux tant séculiers qu'ecclésiastiques. Je souhette à mon retour de vous trouver là où vous devriez être depuis longtemps, c'est à dire dans votre maison à Saint-Laurent; c'est à ce doux espoir que je suis, Madame, votre amy, votre époux et votre serviteur,*  
NOGARET

*Mes respects à M. et Mme de JABRUN».*

1776 : De Marvejols le 28 juin 1776, Lettre de Marie-Victoire EIMAR de NOGARET à sa sœur Sophie, religieuse à l'Union chrétienne de Mende. Lettre de remerciement.

1790-92 : *«Réponse à la Lettre, soi-disant Pastorale, de M. NOGARET, évêque constitutionnel du Département de la Lozère.*

*Vous voilà donc, Monsieur, par la grâce de la Constitution et la vertu des Baïonnettes, élevé sur le trône pontifical. Non, ce n'est pas la Divine Miséricorde qui vous a décerné cet honneur; ne vous livrez point à cette dangereuse illusion. Revenu de l'ivresse qu'a pu vous causer l'éclat de votre nouvelle Dignité, rentrez dans votre cœur; pesez dans le calme de la raison et le silence des passions, les motifs et les moyens qui vous ont poussé dans le Sanctuaire: élevez les yeux vers la Divinité que vous outragez jusques dans l'hommage hypocrite que vous rendez à la Religion pour séduire les foibles...», etc.*

1807-1810 : Dix lettres adressées à Mme de NOGARET, depuis Le Boy (Lanuéjols), par EIMAR fils (Augustin d'EIMAR de JABRUN) et par Agathe EIMAR de LAVAL, respectivement neveu et sœur. Lettres intéressant les cultures, le climat et l'éducation des enfants. Augustin se félicite que son aîné, Alphonse, confié à sa tante de NOGARET, soit moins compliqué à éduquer que ses jeunes oncles Xavier et Dominique...

1827 : Curieux billet *«Madame de NOGARET paye pour une place à l'église des Augustins deux francs par an, elle a payé pour l'an mil huit cent vingt sept. Signé de RETZ, abbesse».*

1832 : Testament de Mme de NOGARET rédigé et écrit d'une main tremblante, suite aux troubles de sa vue, en faveur de sa nièce (doublement) Sophie d'EIMAR de JABRUN, née BONNET de PAILLERETS. Il s'agit d'une somme modeste et de ses effet personnels. Mme de NOGARET décéda en 1836, soit quatre ans après le décès prématurée de sa nièce Sophie...